

Initiatives ministérielles

possibilité d'établir un institut canadien d'études polaires au Canada. Cela se passait en septembre 1985.

Ce groupe de travail a diffusé un rapport, intitulé *Le Canada et la science polaire*, au mois de mars 1987. Un de ses successeurs a demandé la rédaction d'un autre rapport, qui a été publié, celui-là, au mois de mai 1988 sous le titre *Le bouclier d'Achille: Rapport d'étude sur la création d'une commission canadienne de la recherche polaire*.

Ces deux rapports confirmaient l'existence de graves problèmes dans le domaine de la recherche polaire au Canada. Ils signalaient le besoin d'un réseau intégré et mieux coordonné pour la recherche, les travaux scientifiques et les informations.

Je le répète, des recherches sont effectuées à l'heure actuelle, mais elles sont menées par un certain nombre d'organisations très différentes soutenues par divers groupes d'intérêts et à des fins différentes. De plus, tous ces intervenants ne s'échangent pas suffisamment d'informations. Je dois avouer que, au cours de la réunion à laquelle j'assistais en compagnie de la ministre hier, certains participants ont signalé que même les travaux des ministères n'étaient pas suffisamment coordonnés. D'un ministère à l'autre, on ne connaît pas les recherches effectuées ailleurs dans la fonction publique et on ne s'échange pas de renseignements. On était d'accord pour dire qu'il fallait coordonner les efforts et avoir un groupe de travail composé de représentants de plusieurs ministères afin que chaque ministère sache ce que les autres font qui le concerne.

Comme les spécialistes des recherches polaires ne sont pas assez appuyés, le Canada est loin derrière les autres pays circumpolaires en matière de recherche et de développement.

Il vaut la peine de citer des extraits du rapport de la Commission canadienne d'études polaires publié en 1988:

La grande diversité et la dispersion dans toutes les directions des personnes engagées dans la recherche sur les régions polaires du Canada ont ralenti la croissance d'une communauté canadienne forte et efficace spécialisée dans la recherche polaire.

Les nombreux problèmes [. . .] sont accentués par le manque évident d'information quant aux activités qui se poursuivent dans plusieurs domaines de la recherche polaire, par le sens aigu d'isolement que ressentent les membres de cette communauté, et par l'absence affligeante d'un soutien avisé à la recherche polaire de la part des institutions publiques et privées du Canada. En outre, bon nombre d'observateurs sérieux sont de plus en plus préoccupés, voire inquiets, au sujet de la participation sporadique et désorganisée du

Canada dans la recherche polaire internationale. La science polaire et la politique publique sur le Nord sont malheureusement éloignées l'une de l'autre dans un trop grand nombre de cas. Et peut-être plus inquiétant encore est ce sentiment d'éloignement et d'aliénation que ressentent les Canadiens du Nord à l'égard de la recherche polaire canadienne et, en fait, des affaires nationales en général.

J'aborderai cet aspect de l'aliénation du Nord dans quelques instants, mais je veux d'abord attirer l'attention de la Chambre sur un récent rapport du Conseil des sciences du Canada. Ce rapport sur l'application de la science et de la technologie aux régions froides a été publié en décembre dernier. Il est très sévère pour le gouvernement. Le rapport du Conseil des sciences révélait que plus de 30 ministères et agences du fédéral, plus de 30 universités canadiennes, de nombreuses sociétés privées et organisations industrielles, plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que des sociétés autochtones de développement et des organismes privés, dans le nord et le sud du Canada, participent au développement ou à l'application des connaissances relatives à la technologie des climats froids.

Toutefois, les compétences sont très disséminées et cette collectivité est généralement mécontente de la portée et de la concentration des sciences et des techniques relatives au Nord.

Le conseil n'était pas tendre à l'égard du manque d'engagement durable du gouvernement pour la recherche polaire: «Le Canada n'a pas réussi à s'adapter au changement des besoins du Nord en matière de science et de technologie. Il n'a pas d'objectifs scientifiques et techniques nationaux et il ne semble pas avoir de leadership national.»

Le Conseil des sciences indique ensuite que, contrairement au Canada, de nombreuses autres nations, comme les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège, le Royaume-Uni, la France, le Japon et la Suède augmentent leur participation à la technologie des climats froids.

Les problèmes du monde circumpolaire exigent une collaboration internationale. Le Canada a signé de nombreux accords bilatéraux ou multilatéraux qui prévoient une collaboration dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, ainsi que l'échange de renseignements. Il est certain que la commission des affaires polaires que l'on propose pourrait être l'outil qui servira à promouvoir la coopération scientifique dans ce domaine. Selon le Conseil des sciences, si le Canada ne se fixe pas des priorités il est menacé de tout perdre.